



**CE QUE L'ON SAIT AUJOURD'HUI  
DU TRAVAIL  
DANS SES RELATIONS  
AVEC LA FORMATION :**

**LES ACQUIS SCIENTIFIQUES  
APRÈS SEPT ANNÉES  
D'ACTIVITÉS DU CEREQ**

*Sept années se sont écoulées depuis la création en 1970-1971 du Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Suivant les grandes orientations retenues par son Conseil de perfectionnement, le CEREQ a régulièrement présenté dans sa Note d'information ses programmes successifs d'activité (1) et leurs principaux résultats. Mais un bilan plus synthétique restait à faire.*

*Les progrès les plus remarquables, tant dans la manière d'analyser les phénomènes que dans la connaissance et l'explication des faits, concernent :*

- la structuration du travail ;*
- l'insertion professionnelle après les formations initiales ;*
- les rapports entre les formations et les emplois.*

*Le bilan présenté ici des acquis scientifiques, sur lesquels l'action peut désormais prendre appui, sera donc organisé autour de ces trois thèmes.*

(1) Voir les Notes d'information n°s 11, 19, 28, 33, 40 et en particulier la Note n° 48 « Le CEREQ : son organisation, ses activités en 1978, ses publications », avril 1978.

Les programmes d'activités du CEREQ se sont développés autour des grands axes de recherches que sont :

- l'évolution des qualifications ;
- l'analyse du travail ;
- l'accès aux emplois ;
- l'amélioration des instruments de prévision et des cadres permanents d'information.

Améliorer la connaissance des phénomènes qui régissent la structuration du travail apparut comme l'une des voies prioritaires de recherches...

... qui conduisit à concevoir et à mettre en place des dispositifs d'enquêtes lourds allant des études sectorielles au Répertoire français des emplois...

... tandis que d'autres études portant par exemple sur des fonctions spécifiques ou l'incidence de l'introduction de nouvelles technologies se développaient parallèlement.

## I. — LA STRUCTURATION DU TRAVAIL ET SON EXPLICATION

Apporter une connaissance plus précise et complète sur les structures de travail en France, donner la compréhension des mécanismes dont elles sont le résultat et en analyser la portée sont les préoccupations qui justifient la voie de recherche qui, depuis la création du CEREQ, a mobilisé la part la plus importante de ses moyens. Elle concerne en effet la réalisation du Répertoire français des emplois, les diverses études sectorielles aussi bien que les études amorcées plus récemment sur la gestion du personnel dans les entreprises ou les comparaisons internationales.

Les conséquences suivantes peuvent en être tirées :

1° Sur la base d'études strictement nationales, il n'est pas possible d'affirmer à ce jour qu'une structure d'emplois ou de travail particulière favorise ou au contraire obère fortement la rentabilité des entreprises.

Quel que soit le secteur d'activité auquel on s'intéresse, dès lors qu'on abandonne une approche des secteurs économiques fondée sur des moyennes pour s'intéresser individuellement aux unités de production qui composent ces secteurs, on se trouve en face d'entreprises dont les situations économiques, déterminées par des ratios comptables, sont très différentes les unes des autres.

Ainsi, dans un secteur globalement en régression comme celui des industries textiles, des entreprises émergent, qui paraissent en bonne santé à côté d'autres en situation très difficile, alors que les unes et les autres interviennent dans des types de fabrication du même ordre.

Or, l'ensemble des études dont nous disposons sur cette question confirme la difficulté d'associer à des groupes d'entreprises plus performantes, ou au contraire en situation délicate, des structures d'emplois types qui seraient révélatrices de leurs capacités ou handicaps.

2° La question ouverte par les observations faites dans les entreprises françaises sur la signification des structures d'emplois et de travail est renforcée par les premiers résultats des comparaisons internationales qui ont pu être tentées récemment.

Ces comparaisons révèlent également des structures d'emplois et de travail diversifiées entre les pays, même lorsque les conditions techniques et les produits sont tout à fait similaires.

Dans l'hypothèse, qui doit être conservée, selon laquelle les entreprises ont comme constant objectif de s'assurer une rentabilité suffisante, il faut admettre qu'un lien direct entre l'objectif économique et l'organisation sociale du travail peut être difficilement établi. La seconde hypothèse, généralement admise comme corollaire de la première, et qui ferait dépendre la rentabilité de l'entreprise de la manière dont elle organise le travail et les emplois, est donc loin d'être vérifiée dans toute sa rigueur.

Il apparaît de plus en plus clairement que, tout autant que l'objectif, les moyens mis en œuvre pour l'atteindre jouent un rôle en eux-mêmes, alors qu'ils diffèrent grandement d'une entreprise à l'autre. Il en va ainsi pour le capital mobilisé, par son volume accumulé ou selon sa nature, en fonction des technologies mises en œuvre. Il en irait de même pour les modes de structuration du travail qui constitueraient eux aussi des moyens d'action, utilisés pour médier une opposition de plus en plus sensible entre les conditions de travail exigées par l'efficacité des processus techniques de production et les caractéristiques de l'environnement social ou de la force de travail.

Le nombre élevé des observations sur le terrain, la richesse et l'abondance de l'information ainsi recueillie, permettent aujourd'hui au CEREQ...

3° La détermination des structures d'emplois et de travail des entreprises est la résultante d'un ensemble complexe de conditions dont les effets tendraient à se renforcer mutuellement :

— les techniques de la production qui, tout en tolérant des modes de fonctionnement variés, entraînent des contraintes, qui contribuent à la définition des formes de travail et de la qualification ;

— l'environnement de l'unité de production où figurent aussi bien les normes législatives et réglementaires que les manifestations de la concurrence exercée par les autres entreprises sur le marché des produits ou des facteurs ;

— la force de travail disponible dont les caractéristiques comprennent des potentiels de production variables selon la formation et l'expérience professionnelle des individus, au même titre que les modes d'organisation collective.

Ces forces doivent être conjointement prises en compte, comme un contexte global représentant le tissu économique et social d'un pays tout entier, ou comme composant le milieu local dans lequel se situe l'entreprise.

Les diverses contraintes à prendre en compte pour assurer l'efficacité des interventions publiques visant à agir sur l'équilibre qualitatif de l'emploi sont ainsi bien mises en évidence.

4° Il apparaît nécessaire de procéder à des observations sur longue période pour expliquer les transformations significatives.

L'influence des politiques et des phénomènes sociaux est susceptible de prendre le pas à long terme sur les facteurs économiques ou techniques. Une analyse du même ordre a déjà été faite dans le domaine démographique.

Dans cette optique, les transformations de longue période de l'appareil éducatif sont susceptibles d'influencer fortement l'évolution de l'appareil productif, moins par leurs effets directs et immédiats sur le marché du travail que par les modifications qu'elles introduisent dans les mécanismes du fonctionnement des entreprises et de la société.

5° Selon de telles perspectives, l'explication de la structuration du travail conduit à rejoindre les réflexions sur la croissance qu'a connue la France au cours des vingt dernières années.

En particulier, les voies susceptibles d'être suivies par une nouvelle croissance capable à la fois d'assurer une meilleure compétitivité des entreprises françaises et de répondre aux aspirations sociales d'une main-d'œuvre à niveau éducatif plus élevé, doivent être examinées.

Ce sont, en définitive, les marges de liberté par rapport aux formes actuelles de structuration du travail qui sont en cause, ainsi que les conditions du changement dans ce domaine.

Il semble que ce changement soit possible. Mais il ne peut sans doute pas être réalisé à bref délai ou seulement à l'aide d'actions ponctuelles et isolées. Il demande, au contraire, un ensemble d'actions diversifiées, concertées, aussi bien de la part des Pouvoirs publics que des organisations représentatives des forces économiques et sociales, dont les effets ne pourront se manifester qu'à moyen ou long terme.

6° Les acquis méthodologiques dans ce domaine sont aussi importants que les progrès dans la connaissance et l'interprétation des faits.

... de disposer d'un ensemble de données sur le contenu des emplois et les situations de travail, en liaison notamment avec les secteurs d'activités, d'une ampleur rarement atteinte ...

... dont l'exploitation :

— concourt à l'amélioration des nomenclatures d'emplois et d'activités individuelles ;

— permet de situer les conséquences professionnelles des différentes hypothèses d'évolution qui peuvent être avancées à ce jour ;

— apporte au « Formateur » des éléments de connaissance sur le monde du travail et son évolution nécessaires pour la mise en œuvre des politiques de formation professionnelle.

Le bilan des acquis scientifiques de ces études, des voies de recherches nouvelles qu'elles suscitent, de leurs enseignements méthodologiques, restait à faire...

L'étude de la structuration du travail doit être maintenant envisagée sous des formes qui dépassent des constats statiques, dans des établissements considérés isolément, pour s'insérer dans l'analyse des mécanismes qui agissent sur la composition des réseaux productifs (établissements liés à leurs entreprises, groupes, sous-traitants) et pour apprécier les modifications qui surviennent dans les formes et la quantité du travail qui intervient dans la fabrication des produits.

En ce qui concerne les données statistiques sur l'appareil productif, l'utilisation des données individuelles d'entreprise associant les informations techniques, économiques et financières aux informations sur l'emploi et le travail est indispensable.

Enfin, l'opposition traditionnelle entre les analyses micro et macro-économiques perd peu à peu son sens. Les disciplines de la sociologie et de l'économie se trouvent obligées de sortir de leur cadre habituel de référence et de faire alliance.

De même, l'explication du présent par l'histoire ouvre un nouveau domaine aux programmes de recherches en sciences humaines, qu'il conviendrait de préciser.

## II. — L'INSERTION DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE

...c'est l'objet même de la première partie de la présente « Note d'information » dont les constats se situent dans le courant des travaux menés par d'autres instituts de recherches concernant la compréhension des mécanismes de la division du travail et de son évolution.

Les travaux sur l'insertion des jeunes dans la vie active constituent, par l'importance des moyens mis en œuvre, la deuxième voie dans laquelle s'est engagé le CEREQ depuis sa création.

A l'origine, cette orientation résultait d'une interrogation sur le devenir professionnel des jeunes à leur sortie de l'école et de l'université et correspondait à la question de savoir comment les structures éducatives s'adaptaient ou non à une croissance rapide.

Le changement de situation intervenu depuis lors, particulièrement sensible pour les jeunes entrant sur le marché du travail, donne une importance nouvelle et un regain d'intérêt à ces travaux. Il les met au cœur du débat sur l'efficacité économique et sociale de l'appareil éducatif face au fonctionnement du marché du travail et, plus particulièrement, sur les possibilités d'y remédier, au moins partiellement, par une meilleure préparation à la vie active.

Or, au moment où l'Observatoire national des entrées dans la vie active débouche sur ses premières publications régulières, les études spécifiques réalisées par le CEREQ sur l'insertion des jeunes à la sortie de l'appareil de formation s'achèvent. L'ensemble des niveaux de formation aboutissant normalement à des diplômes, ainsi que toutes les spécialités relevant des ministères de l'Education et des Universités sont, en effet, désormais couverts.

C'est pourquoi il est possible, en dépit des différences dues aux dates de sorties et d'interrogation des élèves et étudiants, d'esquisser un premier bilan global du processus d'entrée dans la vie active des jeunes dans les années 1970 à 1974, années correspondant dans l'ensemble à une situation économique plutôt favorable.

Etudier les conditions d'insertion dans la vie active des jeunes gens et des jeunes filles à l'issue des différentes filières de formation initiale...

1° Si l'on considère les emplois occupés, une approche de l'appareil de formation à travers les grands niveaux retenus pour les Plans reste, en moyenne, valable.

... constitue, par l'ampleur des moyens mis en œuvre, la deuxième grande voie de recherche dans laquelle s'est engagé le Centre depuis sa création...

La tendance des élèves, ou de leurs familles, à allonger la durée des études pour obtenir le diplôme le plus élevé possible s'est également révélée pertinente. En effet, en moyenne, plus le niveau de formation est élevé et plus les emplois d'accès à la sortie de formation sont élevés dans la hiérarchie professionnelle.

Ainsi, rationnels ou non du point de vue collectif, les comportements des familles l'ont été individuellement, la manière dont la société enregistre les effets de l'éducation étant cohérente avec leurs choix.

**2° Un examen plus détaillé des conditions d'entrée dans la vie active et des emplois occupés montre néanmoins que les grands niveaux de formation sont loin de déboucher sur des résultats homogènes. La grande dispersion observée dans les emplois occupés et dans la manière d'y accéder conduit à s'interroger sur la signification des niveaux, la validité des filières de formation et, d'une manière plus générale, sur la signification des écarts enregistrés.**

A un même niveau, certaines filières de formation semblent conduire les jeunes sur le marché du travail dans des conditions très mauvaises, quelles que soient les populations concernées et les situations locales. Dès lors : quelle validité accorder à ces filières de formation ? Comment utiliser des niveaux de formation homogènes dans les comparaisons entre les données statistiques sur les formations et sur les emplois ? (1).

D'autres filières présentent, du point de vue du marché du travail, des situations plus ou moins contrastées selon le contexte dans lequel elles ont été suivies. Le risque encouru par des jugements trop rapides, fondés sur une information ou une expérience directe limitées, apparaît donc clairement, ainsi que la nécessité de procéder à un examen très complet avant de condamner une formation ou d'en proposer une nouvelle.

Les individus, enfin, ayant suivi une même filière se trouvent eux-mêmes placés dans des conditions d'accès à l'emploi très différentes, même dans le cas où ils ont obtenu leur diplôme terminal. Cela signifie en outre que, dans la période observée, la possession d'un diplôme a constitué un atout important mais n'a pas pu garantir à tous un égal accès à un type d'emploi déterminé.

**3° Les écarts dans les accès à l'emploi en fonction des caractéristiques socio-démographiques sont nets. Ils révèlent bien l'existence de handicaps indépendants des diplômes possédés, liés à des données sociologiques.**

Le handicap des femmes se retrouve à tous les niveaux et dans toutes les spécialités, même lorsque les formations sont mixtes. Il en va de même pour les handicaps liés à une origine sociale modeste.

Les observations déjà faites à l'intérieur de l'appareil éducatif se trouvent ainsi prolongées par celles sur l'entrée dans le marché du travail : les handicaps observés dans le cursus scolaire ont, de plus, une action à l'issue du système éducatif.

A ce point de l'analyse, il devient essentiel de procéder à un examen approfondi des critères de sélection à l'embauche des entreprises, ceux-ci n'étant pas exclusivement liés à des exigences de formation. L'interprétation correcte des désajustements statistiquement exprimés entre emplois et formations en dépend, de même que le choix de politiques correctrices efficaces, qui, selon les cas, peuvent concerner soit l'appareil de formation, soit les employeurs.

... c'est ainsi que des enquêtes « d'insertion » ont été menées en particulier auprès :

— des étudiants des universités (à tous les niveaux) ;

— des anciens élèves des I.U.T. ;

— des jeunes ayant suivi les classes de B.E.P., etc.

...

... avant que ne fût mis en place « l'Observatoire national des entrées dans la vie active » qui se propose, non seulement d'analyser systématiquement l'entrée dans la vie active à la sortie des différentes filières de formation initiale, mais aussi de suivre les cheminements professionnels...

(1) Ce problème est notamment abordé par le bilan « formation-emploi » établi au plan national pour l'année 1974 - INSEE, CEREQ, SEIS, Collecton INSEE D, n° 59.

... tandis que d'autres études visant par exemple à caractériser les premiers emplois tenus par des jeunes sans formation professionnelle...

D'autre part, dans la conjoncture existante au moment des enquêtes, nettement plus favorable, rappelons-le, que la situation actuelle, la position des jeunes sur le marché du travail s'est révélée différente de celle décrite à partir des seules statistiques de chômage.

Il semble en particulier que le temps d'attente avant la prise d'un premier emploi ait été moins important pour l'ensemble des jeunes de moins de vingt-cinq ans que celui donné par les statistiques de l'A.N.P.E.

De même, il apparaît qu'en acceptant un certain déclassement professionnel par rapport au niveau de formation possédé, ainsi qu'un statut plus ou moins précaire, les jeunes ont, dans l'ensemble, réussi à trouver du travail à la sortie de l'école, mais le plus souvent par eux-mêmes, l'A.N.P.E. n'intervenant que faiblement et seulement dans les cas de grandes difficultés.

En règle générale, la capacité des jeunes à exercer un emploi directement après l'école, et sans expérience professionnelle particulière, ne semble donc pas pouvoir être véritablement mise en cause en conjoncture économique favorable.

Par contre, la faible stabilité de leurs premiers emplois les conduit à se retrouver à plusieurs reprises sur le marché du travail. Cette situation joue probablement un grand rôle dans le niveau de chômage global des jeunes, ainsi que dans un phénomène de déclassification qui mériterait d'être examiné de plus près.

... ou issus de filières de formation différentes (C.A.P./A.F.P.A.)...

5° L'articulation des formations avec les secteurs d'activité économique selon les nomenclatures fortement agrégées montre que quelques-uns d'entre eux constituent chaque fois le débouché principal d'un groupe de spécialités. L'influence de la situation conjoncturelle des secteurs, nationale ou régionale, sur les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active se confirme ainsi être d'une grande importance.

Néanmoins, la dispersion des spécialités entre les secteurs réduit les correspondances sectorielles, tandis que celles entre activités individuelles et spécialités semblent plus marquées. A cet égard, d'ailleurs, l'articulation entre formation et emplois se révèle être dans de nombreux cas satisfaisante.

... ou encore de formations professionnelles spécifiques à un secteur d'activité (tel l'hôtellerie-restauration)...

C'est en ces termes que se pose la question de l'articulation entre appareil de formation et secteurs d'activité : — du point de vue qualitatif, pour la définition de formations spécifiques à tel ou tel secteur ; — du point de vue quantitatif, pour résorber des pénuries de main-d'œuvre qualifiée à caractère sectoriel.

6° Concernant le fonctionnement du système éducatif lui-même, partant des emplois occupés par les anciens élèves, il est possible de formuler une opinion sur le processus de sélection au sein de l'appareil éducatif :

Le tri le plus déterminant semble bien être celui de l'orientation entre les filières de formation : orientation par niveau, orientation par spécialité à l'intérieur du niveau. En effet, tout jeune qui parvient à se maintenir dans les filières d'enseignement du secondaire long et à se présenter au baccalauréat, a en moyenne huit chances sur dix de posséder son « bac » et donc de continuer dans un enseignement supérieur. Inversement, arriver à l'université n'est pas la garantie d'obtention d'un diplôme supérieur, les abandons en cours de premier cycle supérieur étant très élevés.

C'est à la lumière de ces résultats qu'il conviendra de réexaminer l'enchaînement des procédures d'orientation scolaire et les conséquences de celles-ci sur les choix professionnels en fin de formation.

... complétaient le dispositif d'observation...

... les enseignements qui peuvent être tirés de cet ensemble de recherches font l'objet de la deuxième partie de cette Note d'information...

En tout état de cause, ce que nous savons aujourd'hui sur ce sujet conduit à souligner fortement le rôle correcteur que devraient jouer des formations complémentaires à l'égard des effets de l'orientation scolaire, lorsque ceux-ci sont négatifs.

7° Plus généralement, on peut dire que :

Il paraît nécessaire que des efforts identiques à ceux actuellement entrepris sur les nomenclatures d'emplois, soient très prochainement appliqués aux formations, en particulier pour les niveaux supérieurs et la formation continue, afin que les travaux réalisés à partir de données statistiques plus ou moins agrégées soient plus représentatifs de la réalité.

Le phénomène de l'insertion professionnelle doit être examiné avec précision. Les études ont considéré jusque-là l'école, le marché du travail et l'entreprise comme des milieux séparés et indépendants. Or, ces trois éléments constituent un ensemble dont le maillon central — l'insertion — ne peut être valablement saisi et interprété indépendamment des deux autres. Les recherches doivent donc maintenant concerner le mécanisme complet qui va de la préparation à l'exercice d'une activité professionnelle.

L'insertion ne peut plus être considérée comme un simple passage d'un état de non-actif scolaire à un état d'actif sans formation, mais recouvre en fait une série de situations intermédiaires s'étalant sur une période de durée variable selon les études faites. Sa complexité pose donc la question de l'organisation d'une transition vers la vie active, capable de ménager à l'élève toutes les possibilités de recevoir une véritable formation professionnelle.

... Ils font ressortir la complexité des phénomènes qui accompagnent l'entrée dans la vie active des jeunes à l'issue des premières formations...

Enfin, l'étude des cheminements professionnels sur plusieurs années, après l'insertion post-scolaire, s'avère bien indispensable pour apprécier l'efficacité réelle des formations et l'utilisation qui en est effectivement faite dans les métiers.

### III. — LES RAPPORTS ENTRE LES FORMATIONS ET LES EMPLOIS

Sur ce point, c'est l'approche traditionnelle des rapports entre les formations et les emplois qui est remise en cause. Or, ce mouvement de réflexion concerne directement les choix éducatifs pour la préparation de la jeunesse à la vie professionnelle ainsi que les moyens et les instruments qui sont nécessaires pour bien les préparer et bien les appliquer.

Trois voies de recherche ont été suivies. Elles portent sur la planification de l'éducation au niveau central et l'action régionale. Les résultats obtenus, bien que partiels encore, rencontrent un écho d'autant plus favorable que les analyses traditionnelles ont révélé leur inefficacité dans la nouvelle conjoncture où nous nous trouvons.

1° Il n'est plus possible de raisonner en termes de correspondances simples entre les formations et les emplois.

L'analyse du travail a montré que les configurations d'emplois dans les entreprises étaient instables et en grande partie spécifiques. Les emplois, tels qu'ils existent, ne peuvent donc valablement servir de cibles aux objectifs de formation professionnelle. Ils donneraient à celle-ci une assiette trop étroite et trop stricte, la formation devenant alors restrictive par rapport aux véritables possibilités d'emploi.

... où l'école, le marché du travail, l'entreprise, ne peuvent plus être considérés comme des milieux séparés et indépendants les uns des autres.

Ces deux grandes voies de recherches, menées séparément dans des univers différents, concourent cependant à éclairer conjointement la nature des rapports entre l'école et le monde du travail...

La qualification peut être définie comme le lien entre les emplois organisés par les entreprises et les capacités données aux individus, par leur expérience et leur formation. Dès lors, on constate que les rapprochements entre les formations et les emplois, les analyses du marché du travail, sont utilement obtenus en se fondant sur une notion de « réseau » d'emplois.

On peut alors considérer que la nature et l'équilibre de celui-ci dépend des modes de structuration du travail par les entreprises, des pratiques d'accès aux emplois et des formations dispensées. Il en résulte que :

a) le contenu des emplois à un moment donné et les cheminements professionnels des personnes jouent un grand rôle dans la composition des ressources humaines effectives d'un pays, à côté des seules actions de formation. La responsabilité des entreprises à cet égard apparaît aussi grande que celle des Pouvoirs publics ;

b) le rôle des politiques d'emploi et de formation professionnelle est d'assurer à ce réseau complexe, dont l'équilibre est naturellement précaire, les moyens de régulation adaptés à un changement constant, sachant que toute action en un point du réseau a des répercussions sur l'ensemble. De sorte que des attitudes qui, à court terme, se justifient par des difficultés conjoncturelles, peuvent très bien avoir, à moyen ou long terme, des conséquences négatives. Toute mesure conjoncturelle doit donc être examinée de ce point de vue.

Dans ce contexte, on peut notamment remarquer que la formation complémentaire vient modifier les équilibres anciens, en particulier par la place qu'elle prend dans les conditions de promotion.

De même, la logique de la liaison technique entre les emplois et les formations évolue : à côté d'une liaison fondée sur la maîtrise de savoirs technologiques (comme on a pu l'observer dans les emplois de la mécanique ou des laboratoires de chimie), de nouvelles relations apparaissent, fondées, par exemple, sur la capacité à dominer des systèmes techniques complexes (comme pour les emplois d'opérateurs dans les industries à processus en continu). Dans de tels cas, les programmes d'enseignement organisés exclusivement autour d'une spécialité technique ne suffisent plus à garantir une bonne liaison avec l'emploi.

2° La complexité et la nature des relations qui unissent les formations aux emplois réduisent la valeur des modèles dans la planification de l'éducation et impliquent le recours à des instruments nouveaux.

Ainsi, les enquêtes d'insertion, de mobilité ou de cheminement professionnels constitueront dans leur plein développement des sources essentielles pour la compréhension des comportements ainsi que des mécanismes régulateurs de l'allocation des ressources humaines dans l'appareil de production. Révélant les formes d'équilibre qui existent à un moment donné entre les formations et les emplois, des instruments de ce type permettent d'examiner — et c'est ce qui paraît de plus en plus essentiel — les conditions de reproduction dans le temps de tels équilibres ou les ruptures à attendre de transformations telles qu'une modification des flux de jeunes formés ou que l'organisation plus systématique de la promotion de personnel dans les entreprises.

Le constat essentiel demeure que les rapprochements actuels entre les nomenclatures d'emplois et de formations ne permettent pas d'aborder réellement les problèmes qu'ont à résoudre les responsables de la formation. Ces nomenclatures recouvrent des réalités mouvantes qui, avec le temps, varient non seulement dans leur contenu, mais aussi dans leurs interactions.

... la troisième partie de la présente Note d'information, la plus riche de perspectives peut-être, indique à partir des constats actuels les principales hypothèses qui devraient inspirer les travaux des chercheurs tout autant que ceux des planificateurs en ces domaines...

... ces constats, qui rejoignent ceux faits par ailleurs, remettent en cause l'approche traditionnelle des correspondances simples entre systèmes de formation et systèmes d'emploi...

Aussi bien, le problème le plus important pour les Pouvoirs publics est moins d'assurer ce qu'on appelle encore couramment une « adéquation » entre les formations et les emplois que l'insertion économique et sociale des jeunes et la garantie de leurs perspectives de carrière afin de développer, dans les meilleures conditions individuelles et collectives, les ressources qu'apportent à notre pays sa population et son système éducatif.

Dès lors, les rapprochements entre les formations et les emplois doivent s'effectuer sur de nouvelles bases. Partant d'une part des analyses directes du travail ; de l'autre des potentiels individuels, on doit rechercher des qualifications susceptibles de constituer les fondements de connaissances à donner dans l'appareil de formation initiale, puis à compléter selon les évolutions économiques, sociales et individuelles, par des formations ultérieures considérées comme véritablement complémentaires de la première.

D'une façon plus immédiate, il apparaît clairement que les exigences d'une économie compétitive et adaptable sont incompatibles avec des formations qui ne débouchent pas sur des qualifications effectives et tout autant avec des formations étroites, calquées sur des situations ponctuelles et momentanées, sources de bien des rigidités actuellement constantes sur le marché du travail et dont le poids ne peut que s'accroître dans les évolutions à venir.

**3° La pratique actuelle de la planification de l'éducation à moyen terme doit être révisée.**

Même si les possibilités d'adaptation en cours de carrière à partir d'une formation initiale approfondie et moins étroitement spécialisée venaient à être effectivement aménagées, il n'en demeurerait pas moins que la planification de l'éducation conserverait une place centrale dans la gestion des rapports entre la formation et l'emploi, dès lors que le système éducatif intervient dans ces rapports comme une donnée.

**En fonction de ce qui vient d'être dit, dans la gestion des rapports entre les formations et les emplois, elle gardera une place importante en raison du rôle joué par le processus de planification général dans le fonctionnement des institutions. Il est donc nécessaire de lui apporter une attention particulière et de l'améliorer.**

... ils débouchent notamment sur une critique de la planification de l'éducation à moyen terme, telle qu'elle est le plus souvent pratiquée au niveau national...

**Or, à partir des résultats dont nous disposons aujourd'hui, de nombreuses critiques peuvent être faites à la planification de l'éducation telle qu'elle est pratiquée en France. On ne retiendra que les principales :**

a) la première porte sur les cadres statistiques de l'information, qui doivent encore être fortement améliorés pour restituer correctement les réalités professionnelles ;

b) la deuxième, plus importante, concerne la confusion qui est toujours faite entre les classifications et la qualification professionnelle.

Les premières concernent avant tout les rémunérations et les aspects formels de l'allocation des ressources humaines à un moment donné de l'évolution d'une société. Elles correspondent à une optique de répartition.

La qualification concerne au contraire la production et il n'est à cet égard pas correct de considérer que toute élévation de la qualification entraîne nécessairement un glissement des grilles de classification et provoque de ce fait des charges salariales plus lourdes. Une politique de qualification et de meilleure utilisation de la main-d'œuvre implique que les gains de rendement et d'efficacité technologique soient explicitement pris en compte ;

... et conduisent à mettre un accent plus marqué sur les études régionales et locales...

c) troisièmement, la transformation des structures du travail est mal intégrée dans le processus de transformation économique et social.

D'une part, la marge disponible pour faire évoluer le travail dans le contexte du fonctionnement des entreprises en économie de marché est mal appréciée.

D'autre part, les effets globaux d'actions volontaires sur les structures de travail ne sont pas correctement évalués.

Une association plus étroite entre la planification économique et la planification sociale paraît donc bien être ici la condition du progrès ;

d) quatrièmement, et de ce fait, la formation devrait avoir un autre statut dans la planification. De variable d'ajustement, elle doit être traitée comme l'un des facteurs du développement ;

e) enfin pour la formation professionnelle plus particulièrement, une planification à moyen terme se révèle insuffisante, du fait des délais qui séparent la mise en œuvre d'une nouvelle formation de ses effets. Des analyses de long terme, de caractère principalement sectoriel, s'imposent donc pour la compléter, indépendamment des renseignements attendus de l'analyse des systèmes de travail et des transferts de technologies pour améliorer les formations initiales de base.

4° Des instruments nouveaux d'aide aux décideurs régionaux sont à concevoir, avec une originalité propre par rapport à leurs homologues nationaux.

Du fait de la complexité des ajustements entre les appareils de formation et les évolutions économiques et sociales, la place que prendront les décideurs régionaux ou locaux dans les politiques coordonnées de la formation professionnelle et de l'emploi, à côté des décideurs nationaux ne pourra être que croissante.

... tandis que l'approche historique, tant de l'appareil de production que du système éducatif, apparaît nécessaire...

L'appareil de formation ne contribue pas seulement à fournir une force de travail dotée de compétences particulières ; il est aussi un élément important de socialisation qui agit localement sur les équilibres de moyenne ou longue période.

Les instruments à mettre au service des régions doivent à la fois tenir compte des réalités particulières à chacune d'elles et garantir une cohérence nationale suffisante. Certaines régions ont affaire à des reconversions, d'autres à l'implantation de nouvelles activités, d'autres encore déplorent un exode particulièrement élevé de leurs jeunes formés...

Si un même cadre de références statistiques paraît donc utile au départ, sa rigidité et son uniformité, indispensables pour une décontraction des données nationales, le sont beaucoup moins pour les régions elles-mêmes et la préparation de leurs actions. La cohérence nationale des travaux régionaux serait donc mieux obtenue par une conception identique des relations entre la formulation et l'emploi (servie par des instruments de même nature permettant notamment de prolonger les travaux régionaux par des analyses sectorielles) que par l'adoption d'une présentation unifiée de données sur les formations et les emplois.

Ajoutons qu'en tout état de cause, la réalisation dans les régions d'objectifs nationaux appelle autant de méthodes d'intervention différentes que l'exigent la mobilité géographique, les comportements des entreprises ou les contraintes strictement locales.

Enfin, le niveau régional doit permettre de traiter des questions spécifiquement locales. A cet égard, la notion de bassin d'emploi ne fournirait pas nécessairement une base géographique satisfaisante pour trai-

... autant que les comparaisons internationales...

... ainsi le CEREQ et ses équipes universitaires associées concourt-il, aux côtés notamment des instances administratives chargées de l'élaboration de données statistiques nationales et des nomenclatures, à mieux situer la « relation formation/emploi »...

ter les problèmes de formation professionnelle si elle ne prenait pas suffisamment en compte la manière très différente dont s'articulent entre eux les formations et les emplois, selon le niveau des études. Les résultats dont nous disposons révèlent sur ce point l'existence d'équilibres socio-économiques plus globaux sur des territoires dont les limites pourraient sans doute être mieux précisées.

\*  
\*\*

**Ce bilan des travaux réalisés par le CEREQ depuis sa création montre la diversité des thèmes à traiter pour aborder avec réalisme et souci d'efficacité l'étude des rapports entre les formations et les emplois.**

Certains constats peuvent être d'ores et déjà considérés comme bien établis. D'autres conclusions appellent des investigations supplémentaires pour acquérir toute leur validité.

Mais les progrès qui ont ainsi été réalisés dans la connaissance de la qualification de l'emploi et de son évolution, appellent sans aucun doute désormais de la part des Services publics, mais aussi des Organisations syndicales des Professions et des Entreprises, un regain d'attention.

C'est pourquoi, dans la mesure où l'efficacité de l'action exige une maîtrise accrue des réalités du travail dans notre économie et dans notre société, pour mobiliser à bon escient les moyens que sont :

- la formation et l'information professionnelles ;
- la gestion du personnel et l'organisation du travail dans l'entreprise ;
- les interventions sur le marché du travail aussi bien que l'orientation ou la localisation des activités,

Une plus grande diffusion devra désormais être donnée à des travaux dont la nécessaire technicité ne doit pas dissimuler la véritable portée.

... tandis que des modalités de travail nouvelles associant plus étroitement :

- la recherche,
- l'administration,
- la profession

devraient être mises en œuvre.

**DISPONIBILITÉ DES RÉSULTATS  
DES ÉTUDES ET RECHERCHES :**

**LES PUBLICATIONS DU CEREQ**

Les publications du CEREQ revêtent des formes différentes suivant leur finalité :

- les « **Dossiers** » mettent à la disposition du public le compte rendu des études et recherches réalisées par le Centre ;
- la « **Bibliothèque du CEREQ** » publie :
  - le résultat de recherches conduites en commun avec d'autres instituts, sous contrats ou conventions ;
  - des travaux qui, sans être réalisés par le Centre, apportent dans le domaine des qualifications et de la formation professionnelle qui est le sien une contribution scientifique jugée particulièrement intéressante ;
  - ainsi que des ouvrages exposant les méthodologies mises au point au CEREQ pour la poursuite de ses travaux.
- les résultats du **Répertoire français des emplois et de l'Observatoire national des entrées dans la vie active**, font l'objet de deux séries de « **Cahiers** ».

Ces publications sont en vente à la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07).

- les « **Notes d'information** » rendent compte sous une forme synthétique de la démarche et des études entreprises par le Centre et sont diffusées directement par ses services ;
- les « **Documents** » correspondent à une étape intermédiaire dans la réalisation d'une étude et, de ce fait, ne font l'objet que d'une diffusion restreinte, ils peuvent être consultés à la bibliothèque du CEREQ, auprès des Délégations régionales de l'ONISEP, les Centres régionaux de documentation pédagogique, les Directions régionales du travail et de l'emploi, les Observatoires régionaux de l'INSEE.

**Le catalogue des publications peut être communiqué, sur demande adressée au Service d'information et de documentation.**

**9, rue Sextius-Michel - 75732 PARIS CEDEX 15**

**Téléphone : 577-10-04 et 577-20-55 - Poste 203.**

Dépôt légal n° 39-186.

Inscription à la Commission paritaire  
des publications et agences de presse n° 1 063-AD.

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration  
CEREQ  
9, rue Sextius-Michel,  
75732 PARIS CEDEX 15  
577-10-04